

# CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL 2021

## ❄️ RÈGLEMENT ❄️

### ARTICLE 1 : PARTICIPATION

- EST ADMIS À PARTICIPER AU CONCOURS, TOUT CANDIDAT S'ÉTANT PRÉALABLEMENT INSCRIT.
- PEUVENT S'INSCRIRE AU CONCOURS, TOUS LES HABITANTS, COMMERCE ET SERVICES DU POUZIN, À L'EXCEPTION DES MEMBRES DU JURY.

### ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

- ELLES SONT REÇUES À LA MAIRIE DU POUZIN, AU SERVICE "ACCUEIL".

### ARTICLE 3 : CATÉGORIES

- 1ÈRE CATÉGORIE : COMMERCE ET SERVICES
- 2ÈME CATÉGORIE : PARTICULIERS - MAISONS ET JARDINS
- 3ÈME CATÉGORIE : PARTICULIERS - FENÊTRES ET BALCONS

### ARTICLE 4: PÉRIODE

LES DÉCORATIONS DEVRONT ÊTRE MISES EN PLACE À COMPTER DU 10 DÉCEMBRE

### ARTICLE 5: JURY

- IL NOTERA TOUTES LES DÉCORATIONS LORS DU PASSAGE QUI S'EFFECTUERA ENTRE LE 14 ET LE 18 DÉCEMBRE.
- LES DÉCISIONS DU JURY NE POURRONT FAIRE L'OBJET D'AUCUN RECOURS.

### ARTICLE 4: DROIT À L'IMAGE

EN S'INSCRIVANT VOUS DONNEZ LA POSSIBILITÉ À LA COMMUNE DE PRENDRE EN PHOTO VOS DÉCORATIONS ET AUSSI DES LES RENDRE PUBLIQUES.

